

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne  
A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 AVRIL

## LA COMMISSION DU BUDGET

Il est toujours délicat de se mêler de faire des prédictions en politique. Cependant, on peut bien aller jusqu'à prévoir que les relations entre le Cabinet et la nouvelle Commission du budget vont promptement tourner à l'aigre. Il suffit pour cela de constater que dès maintenant, avant même que la session soit reprise, on se querelle déjà. La sous-commission des recettes émet la prétention de greffer sur le projet financier du gouvernement des propositions toutes nouvelles, par exemple la péréquation de l'impôt mobilier.

La question, certes, est intéressante et nous ne prétendons point que la réforme serait mauvaise. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle diminuerait les recettes de neuf millions. Ce sont là de ces fantaisies qu'on ne peut guère se permettre lorsqu'on en est réduit aux expédients pour donner aux budgets une apparence d'équilibre.

Un journal républicain gémit bruyamment. « Si, dit-il, la Commission du budget ne donne pas l'exemple de la prévoyance et de la sagesse, qui donc pourra se mettre à la traversée des improvisations possibles de la Chambre ! »

Il nous semblait que c'était justement là un des devoirs qui incombent au ministre des finances. Nous entendons bien que l'accomplissement de ce devoir ne va pas sans quelque danger. On peut perdre son portefeuille. Nous savons bien aussi que devant une telle perspective, plus d'un ministre républicain sent mollir son énergie et va jusqu'à adopter l'opinion contraire de celle qu'il soutenait d'abord. On l'a vu l'an dernier, on le reverra sans doute encore. Voilà pourquoi on supplie la Commission du budget d'être bien sage.

Il faudrait pourtant bien comprendre aussi que lorsque des gouvernants ont oublié leur rôle de conducteurs de la majorité pour devenir les dociles exécuteurs des volontés de celle-ci, on doit craindre tout et ne plus s'étonner de rien. Des mesures dangereuses imposées par ceux qui échappent à la responsabilité : c'est à proprement parler le fond et comme l'essence du régime républicain.

## INFORMATIONS

On confirme que des dissentiments se seraient élevés entre MM. Constans et Bourgeois à propos de la nomination de M. Bertrand comme directeur de l'Opéra.

Nous avons dit que dans l'avant-dernier conseil le ministre de l'intérieur avait critiqué assez vivement le remplacement de MM. Ritt et Gailhard, directeurs de l'Opéra, ses amis personnels.

Le ministre de l'instruction publique aurait, dit à ce sujet la Presse, profité de cette attaque pour reprocher à son collègue l'affaire de Thermidor, les mesures prises contre le pari mutuel, l'espionnage des correspon-

dances de tous les chefs de parti et des ministres eux-mêmes. Il se serait plaint amèrement des attaques lancées contre lui et le président du conseil par une certaine presse à la dévotion du ministre de l'intérieur. A la suite de cette discussion, M. Constans aurait annoncé à ses collègues qu'il donnait sa démission.

Le ministre de l'intérieur n'a pas donné suite à sa boutade.

## LES VOYAGES DE M. CARNOT

M. Carnot a renoncé momentanément à prendre un costume et à porter un chapeau à plumet ; mais il veut du panache dans sa voiture.

Un officieux nous apprend ceci :

« Le ministre de la guerre a arrêté plusieurs mouvements de troupes pour rehausser l'éclat des cérémonies militaires qui seront organisées au mois de mai, dans les garnisons du Midi, en l'honneur du Président de la République. Chaque commandant de corps d'armée et son chef d'état-major accompagnera M. Carnot pendant que le chef de l'Etat voyageera dans la région. »

M. Carnot et M. de Freycinet veulent s'entourer de prestige. Ils font appel à l'armée.

## LES FONCTIONS ET LES HOMMES

Le décret par lequel M. de Lanessan est nommé gouverneur général de l'Indo-Chine est accompagné d'un autre décret remaniant les attributions du gouverneur général. Les pouvoirs de ce fonctionnaire sont singulièrement étendus et la fonction ainsi comprise ressemble fort à une vice-royauté dans un Etat soumis au régime absolu. Etait-ce bien là ce qu'il fallait faire ? Il ne nous convient pas de discuter, quant à présent, la question. Ce que nous tenons à relever, c'est une nouvelle affirmation des singulières habitudes prises depuis quelques années. Autrefois, quand une grande fonction était vacante, on cherchait quel était l'homme le plus apte à la remplir. On pouvait se tromper, sans doute, mais du moins on ne faisait pas la fonction pour l'homme.

C'est aujourd'hui d'une méthode toute différente que l'on s'inspire. On cherche d'abord l'homme auquel on croit utile ou nécessaire de conférer une mission importante. L'homme trouvé, on prend ses ordres et on organise son service précisément comme il désire qu'il le soit. Le jour où M. de Lanessan quittera l'Indo-Chine, on imaginera sans doute un nouveau système pour celui qui sera appelé à le remplacer. C'est ce que, dans le parti républicain, on appelle gouverner. Ailleurs, cela se qualifie d'une autre manière.

## AU CRÉDIT LYONNAIS

Sous ce titre, le Paris a publié hier soir l'information suivante :

*Bruits de vols considérables. — 1,200,000 francs ou 20 millions.*

Un bruit dont plusieurs de nos confrères se sont faits l'écho ce matin courait hier soir dans Paris.

Il s'agissait de vols d'une importance considérable qui auraient été commis au Crédit lyonnais.

On prétendait même que le parquet procédait à une enquête à ce sujet.

D'ailleurs on n'était nullement d'accord sur la nature du ou des vols, et sur le chiffre auquel ils montaient. Les uns parlaient de 400,000 fr., d'autres de 1,200,000 fr. ; certains, enfin, montaient jusqu'à l'énorme somme de 20 millions et affirmaient que des coffres-forts avaient été fracturés avec la complicité d'un gardien.

Ces pessimistes déclaraient, de plus, qu'un administrateur même du Crédit lyonnais était compromis dans cette grosse affaire.

Nous avons voulu savoir à quoi nous en tenir et nous sommes rendu au Crédit lyonnais où, en l'absence de M. Mazerat, directeur, nous avons vu un des hauts employés les mieux placés pour être renseignés, M. Rabot.

Voici ce qu'il nous a répondu :

« J'ai connaissance, en effet, des bruits que l'on fait courir depuis hier, et vous voyez avec quel calme je les envisage. C'est assez vous dire qu'il n'y a rien de fondé dans ces bruits. »

« On a été jusqu'à parler de 20 millions. Prenons seulement le chiffre de 1,200,000 fr., c'est moins fou. Croyez-vous que 1,200,000 fr. s'enlèvent comme cela ? C'est une grosse somme, cela fait un trou, et l'on s'en aperçoit. »

« Certes, nous avons parfois des journées de paiement de dix, quinze, vingt millions, mais vous imaginez-vous que ces paiements se fassent en numéraire ? Ce sont surtout des billets de virement avec la Banque de France, par exemple, et les voler — le pût-on — ne servirait de rien. Quant aux coffres-forts fracturés, que l'on aille donc voir. Tels que je les connais, il faudrait, je vous l'affirme, de longs efforts pour y arriver. »

« Il est donc absurde de répandre de pareils bruits. »

## LE DROIT D'ACCROISSEMENT

L'Administration de l'Enregistrement vient de se pourvoir en cassation contre les deux jugements d'Yvetot et de Reims que nous avons publiés.

On se rappelle que le tribunal d'Yvetot avait annulé une contrainte décernée par le receveur de l'Enregistrement de cette ville contre la congrégation autorisée des Sœurs de la Miséricorde, et que le tribunal civil de Reims avait validé les offres réelles faites par la congrégation autorisée de l'Enfant-Jésus, dont la déclaration unique avait été refusée par l'Administration.

Nous espérons que la Cour suprême ratifiera les jugements qui lui sont déférés.

Pour le moment, bornons-nous à faire remarquer que cette attitude de l'Administration n'indique pas de sa part — ni de la part du gouvernement qui la fait agir — un bien vif désir d'appliquer avec modération les lois fiscales de 1880 et 1884.

Si les déclarations de M. Rouvier avaient été sincères, le meilleur moyen de prouver sa

modération était d'accepter les jugements d'Yvetot et de Reims.

Au lieu de cela, on les défère à la Cour de cassation.

On comprend dès lors ce que valent les paroles et les promesses ministérielles.

## M. LE COMTE DE PARIS

Monsieur le Comte de Paris a chargé, par dépêche, le marquis de Beauvoir d'exprimer à M<sup>me</sup> Chapu « la peine profonde que lui cause » la mort de l'illustre sculpteur qui a si magistralement rendu la grande figure de Madame » la Duchesse d'Orléans. »

Ce marbre tant admiré est sur la tombe de la Duchesse d'Orléans, dans la crypte de Dreux.

Monsieur le Comte de Paris est arrivé avant-hier à Lisbonne. Le roi de Portugal et la reine Amélie l'attendaient à la gare.

Il est descendu au Palais royal.

Il repartira prochainement pour Southampton.

## RAPPEL DU CHARGÉ D'AFFAIRES CHINOIS

Le Maréchal (lisez Niel) raconte dans le Figaro, sous ce titre : « Une fugue de diplomate » une désopilante histoire au sujet du rappel du général Tcheng-Ki-Tong, ancien chargé d'affaires du gouvernement chinois à Paris.

Ce Chinois parisien au point d'en être « fin de siècle » aurait, paraît-il, contracté ici de telles dettes que son maintien dans la capitale serait devenu impossible. Aussi, pour couper court à ses prodigalités, son gouvernement se serait-il vu forcé de le rappeler au plus vite, en couvrant ce rappel des apparences d'une nouvelle mesure diplomatique. Le départ du pauvre Tcheng-Ki-Tong n'aurait point d'autre motif et c'est bien à proprement parler un exil loin des coulisses de l'Opéra et du Moulin-Rouge qui lui a été infligé.

Le plus triste c'est que le gouvernement chinois n'est généralement pas tendre envers ses fonctionnaires, et l'on frémit en songeant au sort qui attend le général si parisien à son arrivée dans son pays natal.

Mais, d'un autre côté, rien ne prouve que Tcheng-Ki-Tong ne s'arrêtera pas à mi-route.

## L'INCIDENT DE BOURG-EN-BRESSE

Un incident de bien fâcheux augure vient de se passer à Bourg-en-Bresse.

Le jour du conseil de révision, une rixe était survenue entre conscrits de communes voisines ; deux gendarmes ayant voulu rétablir l'ordre furent violemment maltraités, et ils allaient succomber, lorsque le capitaine de gendarmerie Bontz accourut pour les secourir. Il requit, à cet effet, deux sous-officiers et deux soldats du 23<sup>e</sup> de ligne qui se trouvaient à proximité, mais trois d'entre eux refusèrent de suivre le capitaine et s'éclipsèrent. Un seul consentit à prêter main-forte à la gendarmerie.

Ce fait est d'une gravité réelle et témoigne d'un état d'esprit des plus inquiétants. Il appelle une répression exemplaire, quel que soit le motif qui ait inspiré la conduite des trois militaires du 23<sup>e</sup> — indisciplinés ou lâchetés.





MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 18 AVRIL 1891

Froment-commerç., l'hectolitre	22	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	21 60	Veu	2
Méteil	16 80	Mouton	2 40
Seigle	12	Porc	1 60
Orge	14	Poulets la couple	4 50
Avoine	10 50	Dindonneaux	16
Sarrasin	11	Canards	6
Haricots blancs	30	Oies	10
Haricots rouges	28	Beurre le kilog.	2 60
Fèves	—	Œufs la douzaine	0 70
Noix	—	Foin, la charretée de 780 kilog.	75
Châtaignes	16	Luzerne	75
Sel les 100 kil.	15	Paille	35
Son	16	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique, 157 kilog.	63	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité, id. 2 <sup>e</sup> , id. 3 <sup>e</sup>	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	63	Charbon de bois, les id. 2 <sup>e</sup> , id. 3 <sup>e</sup>	16 --
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	Charbon de terre	4 50
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36 66	—		
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 35	—		

Cours des Vins

**Rouges.**

Souza y et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgeuil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

**Blancs.**

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	155 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120

Cidre de Bretagne . . . . . la barrique 40 à 45  
Cidre de Normandie . . . . . 45 à 50

Eau-de-vie, droits non compris . . . . . l'hectolitre 66  
Vinaigre de vin . . . . . 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT	AVOINE
Angers, de 21 75 à 22 50	de 11 50 à 12 50
Saumur, de 20 80 à 21 50	de 10 50 à 11 50
Cholet, de 21 25 à 22 50	de 9 50 à 10 50
Baugé, de 19 50 à 20 50	de 9 50 à 10 50
Segré, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Beaufréau, de 21 50 à 22 50	de 9 75 à 10 50
Montfaucon, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Montrevault, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Chemillé, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Champloceaux, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
St-Florent-le-Vieil, de 21 25 à 22 50	de 10 25 à 11 50
Vihiers, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Brissac, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Chalonnès, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Doué, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50

Nantes, blés d'Algérie, de 24 50 à 25 50 les 100 kilos.  
Bons blés français, de 26 50 à 27 50 les 100 kilos.

**MAGASIN PITTORESQUE**  
JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL  
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.  
Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr.  
Union postale. . . . . 13 fr.

**Sommaire du 15 avril 1891**  
Exploration de MM. Catat, Maître et Foucart à Madagascar (3 grav.), M. Daniel Bellet.  
— Le nouvel équatorial coudé de M. Lœvy à l'observatoire de Paris (6 grav.), M. G. Bovier-Lapierre. — Le val d'Anorre (1 gr.), M. Sutter-Laumann. — L'armure de Henri II (1 gr.). — Un problème. — Un manomètre à air libre de 300 mètres (4 gr.), M. Perreau. — La course aux artisans, nouvelle historique (suite), M. Augustin Challamel. — L'Ombre-Chevalier (1 gr.), M. E.-P. Juillerat.

**A LOUER**  
**PETITE MAISON**  
16, rue Saint-Lazare.  
S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

**Grande et Belle CAVE**  
**A LOUER**  
Située rue de Fenet  
S'adresser à M. TERRIEN aîné.

**A CEDER**  
**MAISON DE BANQUE**  
Dans un chef-lieu de canton important du département  
S'adresser au bureau du journal.

**A CEDER**  
Au centre d'une grande ville de l'Ouest  
**JOLI BAZAR**  
BIEN ACHALANDÉ  
S'adresser : Ch. D'HONDT, 4, rue Chevreul, Angers.

A CEDER de suite, pour cause de santé, **BON RESTAURANT**, Versailles, Saumur. — S'adresser à M. Ladignac, qui l'exploite.

**Royal Windsor**  
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?  
Avez-vous des pellicules?  
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?  
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.  
ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS  
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

ENTREPOT  
**CIDRE de Bretagne**  
PREMIÈRE QUALITÉ  
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UNE FEMME se propose comme femme de journée ou pour la lessive. — Bonnes références.  
S'adresser à M<sup>me</sup> DUFEU, chez M. Jublin, maître maçon, rue de la Visitation.

UN  
**PALAIS**  
DES MARCHANDS  
75-77, rue Baudrière, 75-77  
**ANGERS**



Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement :  
1° Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;  
2° Que la quantité des meubles est toujours garantie ;  
3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;  
4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;  
5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.  
Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.  
Toiles cirées et Linoléum

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR  
**PILLET-BERSOULLÉ, S**  
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**  
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.  
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.  
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**Hôtel-Restaurant des Trois-An cres**  
Ancienne Maison GUERINEAU  
**LIGNAIS, SUCCR**  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
Excellents vins rouges et blancs  
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.  
**PENSION DEPUIS 60 FR.**  
SALONS & CABINETS PARTICULIERS  
Diners sur commande  
**PRIX MODÉRÉS**

**Épicerie Parisienne**  
IMBERT ET FILS  
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce	0.60	Hollandaise, croûte rouge	1/2 kil. 1.20
Coulommier, —	0.80	Roquefort (s <sup>e</sup> des caves), —	1.60
Brie, 1 <sup>er</sup> choix, 1/2 kil.	1.40	Gruyère, 1 <sup>er</sup> choix, —	0.95
		— Emmenthal extra, —	1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane ;  
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

**GAUFRETTES AUX FRUITS** (abricots, orange, citron et fraises).  
Le 1/2 kil., 2 f. 90  
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR  
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES  
**BANDAGES HERNIAIRES**  
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses  
de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire  
Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,  
Rue de la Banque, 16, à Paris  
**SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON**  
Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> LARDEUX, coutelier et bandagiste  
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

**LEON FRESCO**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
**Prix Modérés**

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 80	ACTIONS		Nord	1880	523	
3 0/0 1891	93 40	Banque de France	4390	Orléans	1526 25	Compagnie parisienne du Gaz	285
3 0/0 amortissable	95	Banque d'Escompte	615	Ouest	1050	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	25
4 1/2 1883	105 87	Comptoir national d'Escompte	615	Compagnie parisienne du Gaz	140	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	84
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1265	Transatlantique	557 50	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série —	84 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	542	Crédit Industriel et Commercial	620	Canal de Panama	33 50	— obligations à lots —	605
— 1865 4 0/0	520	Crédit Lyonnais	780	— Suez	2525	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	411	Crédit Mobilier	403 75	VALEURS ÉTRANGÈRES		Emprunt russe 1862 5 0/0	99 50
— 1871 3 0/0	405	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	—	— 1889 4 0/0	98 9
— 1875 4 0/0	519 50	Société Générale	481 25	Extérieur 4 0/0	498 75	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1876 4 0/0	520	Est	927 50	Hongrie 4 0/0 or	76 50	— 2 <sup>e</sup> —	—
— 1886 3 0/0	401	Paris-Lyon-Méditerranée	1537 50	Italie 5 0/0	93 75	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Bons de liquidation	521	Midi	1320	Portugal 4 1/2 1888	400 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	506

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

Certifié par l'imprimeur soussigné,  
MAREL